

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple



BULLETIN
TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

21 septembre 2010
N° 80



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT



IL Y A 40 ANS, NAISSANCE D'UN PARC...

Une terre d'argile et d'histoire couverte de forêts profondes et humides, berceau chaque année de milliers d'amphibiens. Une terre calcaire couverte de savarts où paissaient les moutons, aujourd'hui terre gorgée de dopants pour donner une riche agriculture.

Un balcon où courait jadis la vigne, route découverte du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Des villages blottis, rythmés par les soins apportés aux bêtes, des villages où le nombre d'animaux était supérieur aux hommes, des villages crottés, inconnus.

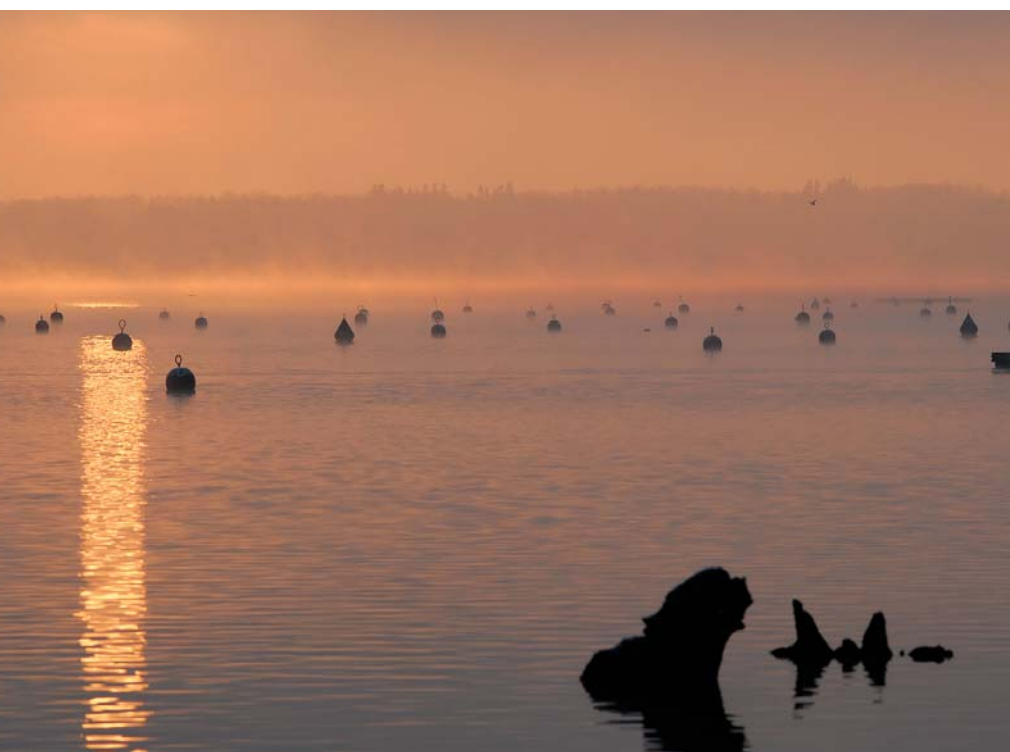
Aujourd'hui des villages où presque tout l'élevage a disparu, des villages propres et fleuris, tournés vers le tourisme, l'éco-construction, l'environnement, l'identité Parc.

De cette forêt d'Orient où chantaient l'hiver les scies des bûcherons, de ces braisiers brûlants où chaque affouagiste cuisait ses pommes de terre et son hareng saur, il ne reste plus dans l'emprise des lacs que souches et silence.

L'eau, emprisonnée dans de hautes digues, a pris possession de l'endroit recouvrant fermes, prairies, vergers, routes et forêt. Ce miroir d'argent où dansent les voiliers a enseveli à jamais un passé forestier.

SOMMAIRE

- Il y a 40 ans, naissance d'un Parc... p. 1
- Mais que trame le Parc ? p. 2
- Concilier routes et environnement p. 2
- Un nichoir sinon rien p. 3
- Des nouvelles de la bergeronnette citrine p. 3
- A travers le Parc : un chemin vers Compostelle p. 4-5
- Éditorial d'automne p. 6
- Savez-vous que ? p. 7 à 9
- Actualités du Parc p. 10
- On a lu, on a vu p. 11
- Animations p. 12
- Abonnement p. 12



Ils étaient quelques uns dans le Luberon à crier haut et fort qu'il fallait protéger nos espaces remarquables. Ils ont été entendus puis reconnus. L'Aube avec son réservoir Seine au beau milieu de la forêt d'Orient a su se projeter dans l'avenir, protéger son passé, imaginer son territoire.

Après avoir bouleversé son paysage, l'Aube allait donner la possibilité à quelques petites communes de devenir un territoire : Parc naturel régional de la Forêt d'Orient prenant ainsi le nom de la forêt que le réservoir venait d'engloutir.

Evelyne PERROT
Maire de Dosches



MAIS QUE TRAME LE PARC ?

Fleurs, papillons, cerfs, vers de terre... la biodiversité est partout. Mais elle est malmenée par nos actions, nos modes de vie. Le phénomène de fragmentation des espaces (les routes, l'urbanisation...) est notamment considéré comme la cause principale de son érosion. Aussi, pour la conserver ou la restaurer, le Parc s'implique et met en œuvre sa "Trame Verte et Bleue".

La Trame Verte et Bleue est un nouveau terme décrivant un concept bien connu. Il s'agit des corridors écologiques, couloirs pour le déplacement des espèces.

Pour se nourrir, se reproduire ou trouver un gîte, les animaux notamment ont besoin de milieux de vie différents. Pour garantir leur survie, la connexion de ces différentes zones doit être fonctionnelle. Or ça n'est pas toujours le cas.

En cartographiant les "cœurs de nature", espaces riches en diversité animale et végétale, puis en vérifiant la connectivité entre ces fragments d'habitats, le Parc va ainsi établir une carte de sa Trame Verte et Bleue.

Ce réseau, une fois matérialisé, montrera ses forces et ses faiblesses permettant ainsi de cibler les actions à entreprendre.

Restaurer les paysages de bocages de la Champagne humide, avec haies, prairies, vergers, mares et arbres têtards (principalement les saules et les frênes), sera un premier pas. Cela permettra de conserver des espèces fruitières locales anciennes, la petite faune (insectes, micromammifères), les oiseaux (huppe fasciée, chouette chevêche) de ces milieux.

Puis la création de jachères à vocation conservatoire en zones de grandes cultures pour la faune et la flore sauvages servira à maintenir et réinstaller des espèces calcicoles (petits gibiers de plaine, flore messicole...).



Les cours d'eau, mares, et zones humides du Parc ne seront pas en reste ! Des restaurations sont déjà engagées dans certaines communes, comme les mares de St-Léger-sous-Brienne, La Rothière, Brévonnes qui se refont une santé... D'autres actions se profilent déjà à l'horizon : la renaturation de la Barse sur les communes de Vendeuvre-sur-Barse, Champ-sur-Barse et la Villeneuve-au-Chêne, la création d'une zone humide à la Loge aux Chèvres, la restauration des berges du Melda à Thennelières...

C'est un travail de longue haleine mais ça n'est qu'à ce titre que la biodiversité qui nous entoure pourra être préservée.

Pascale Larmande
Cellule "Zones humides" du PNRFO

Concilier routes et environnement

Conseil général de l'Isère.

La brochure a été éditée par le Conseil général de l'Isère dans le cadre "L'Agenda 21" qui concernait au mois de juin 2010 plus de 550 collectivités en France. Il s'agit d'un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État à Rio en 1972 (Sommet de la Terre). Le texte de l'accord est consultable :

<http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm>

L'état d'avancement pour la France est suivi sur le site :

<http://www.agenda21france.org/france,6.html>

Pour la région on peut consulter :

http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=482

Le thème choisi en Isère tient compte des spécificités de ce département montagnard et de l'impact de la circulation sur l'environnement. On y trouvera cependant nombre de préoccupations communes à bien des régions, que ce soient les corridors biologiques préservant les déplacements de la faune, la végétalisation des espaces découverts ou le recyclage des déchets pour les remblais. Le fauchage raisonné, la taille des haies, le nettoyage des bords de routes, autant de thèmes qui nous sont familiers. Les données sont ici synthétisées et facilitent la compréhension et l'information de chacun. Six conseils constituent un petit memento du conducteur et concluent cette analyse minutieuse qui a l'avantage de n'éluder aucune responsabilité.



UN NICOIR SINON RIEN !

A installer sans modération



L'installation de nichoirs à oiseaux dans son jardin peut être considérée comme un passe-temps pour écolo désœuvré, mais à bien y regarder ces logements de substitution sont parfois un vrai coup de pouce pour faciliter la reproduction de certaines espèces qui acceptent notre envahissante présence.

Cela fait quelques années que l'on parle du déclin non plus d'espèces rares mais d'espèces dites banales ; même le moineau domestique voit ses effectifs chuter. Les causes sont toujours les mêmes : disparition des haies, drainage des zones humides, pesticides, extension de l'urbanisation, etc. Tout simplement, les oiseaux (et les autres espèces animales) voient les espaces favorables à leur développement diminuer.

Ces dernières années, nos communes du PNRFO ont connu un fort développement des constructions pavillonnaires. Ces pavillons se construisent sur des espaces agricoles ou "naturels" et empiètent sur l'espace vital des oiseaux.

Loin de moi l'idée d'interdire les lotissements (j'habite dans un pavillon récent...), mais il est possible d'augmenter l'attractivité de son jardin qui peut se transformer en espace naturel de remplacement. Et ce d'autant plus à l'intérieur d'un Parc naturel régional.

La pose de nichoirs peut paraître anodine. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas ça le plus important dans l'aménagement d'un jardin écolo-compatible (le mur d'enceinte en parpaings, le dés-herbant, la haie de thuyas ou de lauriers cerise, le gazon tondue à 4 cm tous les 7 jours créent des déserts biologiques). Mais ces maisons neuves, lisses et hermétiques, aux terrains dénudés (les

arbres plantés deviendront attractifs 10 ans plus tard ; une haie diversifiée au moins 5 ans) offrent peu de refuges aux oiseaux.

Les nichoirs ciblent la plupart du temps les oiseaux dits cavernicoles, qui nichent dans des arbres creux en général. Les mésanges bleues et charbonnières sont sans doute les plus faciles à attirer. Ce sont elles que l'on ciblera en premier, non pas qu'elles sont plus en danger que les autres, mais elles sont un bon moyen de se faire plaisir sans trop se casser la tête. On pourra tenter d'attirer d'autres espèces plus exigeantes par la suite.

Internet est un très bon moyen d'accéder à des plans de nichoirs : pour rouge-queue noir, grimpereau, hirondelle, chouette, huppe fasciée, bergeronnette, moineau, faucon crécerelle (étourneau aussi, mais ça n'intéresse pas grand monde...).

Le choix de l'emplacement du nichoir à mésanges obéit à quelques "règles" : à plus de 5 m d'un lieu de passage fréquenté (porte d'entrée par exemple) ; pas à moins de 2 m de hauteur à cause des prédateurs ; de préférence pas dans un espace vide (au milieu de la pelouse sur un piquet... pas bien !) ; l'ouverture du nichoir ne fait pas face aux vents dominants ; pas en plein soleil (l'intérieur du nichoir devient une étuve) ; attention aux chats et autres prédateurs !! Le nichoir est suspendu ou plaqué à un tronc ou un mur, mais pas posé sur une branche où minou n'a qu'à s'installer en ouvrant la bouche devant l'entrée ; si on pose plusieurs nichoirs pour la même espèce, les espacer d'une vingtaine de mètres pour éviter les conflits de voisinage. (Chez eux aussi ça existe !). L'idéal est de l'installer au début de l'hiver, c'est à dire bientôt !

Voilà rapidement ce qui peut-être dit sur ces boîtes à oiseaux. Il existe des livres entiers sur le sujet.

Note : la plupart des nichoirs vendus en grande surface sont mal conçus. Sans publicité, ceux vendus à la Maison du Parc ne sont pas mal du tout... L'idéal est d'en installer

Fabrice JOACHIM

Pôle Education à l'Environnement du PNRFO

DES NOUVELLES DE LA BERGERONNETTE CITRINE

Dans le numéro de juin dernier, nous avons évoqué la découverte, dans la Réserve naturelle régionale de Courteranges, d'une femelle bergeronnette citrine, petit passereau très peu observé en France. Elle semblait appariée avec un mâle bergeronnette printanière ce qui était particulièrement surprenant, s'agissant de deux espèces différentes, et, qui plus est, avait le comportement d'oiseau reproducteur. Et... les petits sont apparus. Les nombreux ornithologues venus de toute la France sur le site pour suivre cette nichée particulière (trois observations seulement en Europe !) ont confirmé en avoir observé trois, ayant, semble t'il, des caractéristiques des deux espèces.

Les petits ressemblent à leur père mais une marque blanche sur l'aile atteste de leur parenté avec la citrine.

C'est essentiellement la citrine qui les a nourris, le mâle semblant moins actif dans ce domaine.

La dernière observation date du 2 juillet, date où, semble t'il, la famille ait décidé de changer de lieu puisqu'elle n'a pas été revue depuis. A la date d'aujourd'hui, adultes et petits devraient avoir entrepris leur migration, mais dans quelle direction ? La bergeronnette citrine hiberne plutôt en Asie alors que la printanière fréquente plutôt l'Afrique, quel dilemme pour les petits !

A S

Notons : Les petits hybrides, quant à eux, ne pourront pas se reproduire étant de deux espèces différentes (tout comme le mulet, issu de l'âne et de la jument, est stérile).



A TRAVERS LE PARC : UN C



Les avez-vous croisés vous aussi, ces hommes ou ces femmes, cheminant, seuls ou en groupe sur les chemins de la Forêt d'Orient ? Ils se distinguent du randonneur ordinaire par leur lourd paquetage, par leur bâton de marche. Certains arborent une coquille. Vous êtes sur l'un des chemins de Compostelle.

Un itinéraire périphérique ?

Il existe on le sait quatre itinéraires répertoriés partant de Tours-Orléans, Vézelay, le Puy et Arles. Mais il faut bien atteindre ces villes. Certains le font en train ou en voiture, Le Puy ayant généralement la préférence. D'autres considèrent que le chemin commence au pas de leur porte. La carte IGN "Les chemins vers Saint Jacques de Compostelle". (Série verte Découverte de la France au 1/1 000 000) nous situe sur la Via Mosana venant de Maastricht, Aix La Chapelle et Namur pour rallier Vézelay via Reims et Châlons-en-Champagne.

Le Topo guide GR 654 en détaille le parcours sans gratifier les villes et villages de notre Parc de mentions particulières. Les chambres d'hôtes, gîtes d'étape et restaurants sont indiqués : les notes sont plus touristiques que spirituelles.

On entre désormais dans le Parc par Rosnay L'Hôpital où l'on ira voir l'église et la crypte en bordure de la Voire avant de suivre la vallée jusqu'à Chalette-sur-Voire. On remontera l'Aube vers Lesmont et Précly-Saint-Martin. De Saint-Léger-sous-Brienne on gagnera Brienne-le-Château. Dans l'église, une superbe coquille Saint Jacques y attend le pèlerin. Près du collè-ge, un "local de nuit" permet de faire halte au terme des 34 km

conseillés par le guide, longueur moyenne d'une étape pour un marcheur normal aujourd'hui. Le lendemain, on franchira l'Aube à Brienne-la-Vieille et l'on gagnera la Forêt par Radonvilliers, Dienville, Unienville, Amance et La Loge-aux-Chèvres. La mairie y est petite mais accueillante et M^{me} le Maire attentive aux voyageurs de passage. Après avoir traversé la route de Troyes à Barsur-Aube on approchera la limite du PNR entre Briel-sur-Barse et Villy-en-Trodes, juste avant Marolles-lès-Bailly.

Tous les chemins mènent à soi...

Compostelle était un mythe, un défi, un rêve. C'est devenu aussi une mode. Dans les années 30 le chemin de Galice est fortement marqué par la figure du St Jacques Matamore⁽³⁾, le Saint combattant l'Islam lors de la "Reconquista", mis au service d'un autre galicien, le général Franco. Dans les années soixante le pèlerinage se fait en autocar. Depuis les années 90, des milliers de marcheurs s'engagent sur des parties plus ou moins longues du parcours, à pied, à cheval, ou par tout autre moyen de locomotion que l'époque offre à leur fantaisie. Les récits désormais largement diffusés par les blogs montrent la diversité des motivations. Qu'y a-t-il de commun entre le jeune Noël Thévenon, cordonnier à Troyes, parti à 19 ans en 1579, après s'être confectionné "des chaussures de cuir et un pourpoint de même" et les marcheurs d'aujourd'hui ? "Comme leurs ancêtres, ils sont mus par leur foi ou leur quête spirituelle, attirés par l'évasion ou la curiosité, poussés par l'exemple ou séduits par les médias..." (Denise Péricard-Méa). Mais la plupart savent

"Pèlerin sa
Amoureux s
Voyageur s
Où vas-tu c

Pénitent sa
Divagant s
Vagabond s
Qui vas-tu re

J
"Dans la



HEMIN VERS COMPOSTELLE

qu'ils ne trouveront à Compostelle qu'un tombeau vide et des récits légendaires.

« An 44 : une barque de pierre flotte mystérieusement vers la plage d'El Padrón, à l'extrémité occidentale de la Galice espagnole. Elle porte les restes martyrisés de saint Jacques-le-Majeur, celui que l'on voit près du Christ sur les tableaux de la Cène. Saint Jacques sera enterré au champ des étoiles, "campus stellae" pour Compostelle ».

Jacques frère de Jean l'évangéliste aurait été décapité sur ordre d'Agrippa 1^{er}, roi de Judée en 44, selon la tradition chrétienne.

« ...de tout ce qu'on raconte sur la prédication de saint Jacques en Espagne, la translation de ses restes et la découverte de son tombeau, un seul fait subsiste, celui du culte galicien. Il remonte jusqu'au premier tiers du IX^e siècle et s'adresse à un tombeau des temps romains que l'on crut être celui de saint Jacques. Pourquoi le crut-on ? Nous n'en savons rien... »

Monseigneur Duchesne. (1900)

L'important est ailleurs, dans les textes apologétiques inspirés de l'apocalypse, qui font de Jacques un passeur d'âmes lorsqu'elles partent pour le paradis. Les pèlerins poursuivent leur chemin jusqu'au cap Finistère où s'achève la voie terrestre et où la Voie Lactée rejoint le ciel au-delà de l'océan. La coquille, vieux symbole païen de fécondité, est assimilée à une résurrection. Celle qui attend l'élu.

«Je ne cherche pas à connaître vos motivations de départ, le chemin vous fera pèlerins et, une fois rentrés, vous ne serez jamais plus comme avant...»
(René de La Coste.)

Il faut y ajouter la promesse d'indulgence accordée par le Pape, indulgence plénière perpétuelle lors des années jubilaires, lorsque la Saint Jacques tombe un dimanche. (Fausse bulle attribuée au pape Calixte et probablement rédigée au XIV^e siècle.). Cette remise de péchés sera renouvelée par Léon XIII en 1884, lorsqu'on aura relancé un pèlerinage quelque peu délaissé, grâce à la découverte opportune d'un corps présenté comme celui du saint (1879).

Les "vrais chemins de Compostelle" ?

Établir les itinéraires principaux n'a pas été chose aisée et c'est une redécouverte relativement récente.

«En 1866 les habitants du Puy avaient perdu tout souvenir de ce pèlerinage. Jusqu'en février 1940 Le "Saint Jacques" a été rétabli par le Comité départemental de grandes randonnées en 1970...»
Une histoire en grande partie inventée été authentifiée par le Conseil de l'Europe puis par l'UNESCO (patrimoine mondial. 1984).

Les passionnés ont cherché à relier des lieux comportant des dédicaces à Saint Jacques en y associant les établissements religieux susceptibles d'accueillir les pèlerins. Sur notre territoire on a ainsi relevé la coquille de Brienne le Château, une statue en bois de Saint Jacques à Dienville, une autre à Brantigny, un vitrail à Fontaine Luyères. Une borne a été implantée à La Loge-aux-



Chèvres mais elle est récente, de même que la Rue saint Jacques à Rosnay l'Hôpital. Les Abbayes sont connues : Larrivour, Basse Fontaine, Beaulieu, Montiéramey. Rien n'indique qu'elles aient joué un rôle d'accueil particulier dans le passé. On sait que d'autres routes étaient utilisées, par Villenauxe (Dival) ou Bar-sur-Aube. Troyes a pu jouer naturellement un rôle de ville étape. L'itinéraire actuel semble avant tout inspiré par le souci de préserver le calme et la méditation des marcheurs : chemins de randonnées balisés au cœur de la forêt ou dans la plaine, à l'écart des grands axes routiers.

Par contre, aux alentours de Bétignicourt, de Saint-Leger -sous-Brienne, de Lesmont, on se trouve bien proches du carrefour de voies romaines depuis longtemps repérées. Car les pèlerins de jadis, point si nombreux qu'on l'a dit, suivaient naturellement les itinéraires fréquentés aussi par les autres voyageurs, marcheurs et marchands allant de concert. En voulant mettre leurs pas dans ceux des croyants d'autrefois, les Jacquets d'aujourd'hui invitent à relire nos cartes. Voilà qui pourrait redonner une actualité à nos vieux itinéraires et réanimer des projets un peu oubliés.

Gérard LE BERRE

¹ Matamore, de l'Espagnol mata moros (tueur de maures).

Bibliographie :

- Les routes de Compostelle. (Denise Péricard-Méa. Ed Gisserot-Histoire. 2006)
- En passant par la Champagne. Pèlerins et marchands. (Maison du Patrimoine. Troyes. 2007)
- L'Art de marcher. (Rebecca Solnit. Actes Sud. 2002)
- Topo Guide. GR 654. (FFRandonnées. 2005)
- Les Voies gallo-romaines en Champagne méridionale. (Nathalie Garcia-Arguelles. Maison du Boulanger. 2007)
- Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IV au IX^e siècle. (Isabelle Crété-Protin. Septentrion. 2002)
- Les Voies romaines dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. (catalogue de l'exposition. Raymond Tomasson. 1980)
- Avant-projet de mise en place d'un sentier d'interprétation sur le diverticule de voie romaine de Lesmont. (Carole Mandelli. PNR. 1999)

Et sur Internet :

- <http://cheminsdelaube.free.fr/Autres.htm>
- <http://www.parou-saint-jacques.info/>
- <http://www.compostelle-unesco.fr/1.html>
- un témoignage parmi beaucoup d'autres... Jean-Michel, de Lille.
- <http://mon-chemin-vers-compostelle.over-blog.com/>

ÉDITORIAL D'AUTOMNE

J'évoquais dans notre Escarboucle d'été le décret du 11 juin 2010 portant (enfin !) classement du Pnr Forêt d'Orient mais avais à ce moment là une incertitude concernant une éventuelle modification de la charte. Inquiétude que je n'aurais pas dû avoir puisque la charte était arrivée dans sa phase terminale mais...

Et... la charte aurait bien été modifiée sur les points suivants :

1. Le paragraphe suivant, demandé par le ministre de la défense a été rajouté dans la charte en complément du chapitre "I-D-3 Les engagements de l'État", page 14. "Le ministère de la défense s'engage à prendre en compte, autant que possible, les dispositions de la charte. Ces dispositions ne peuvent toutefois conduire à remettre en cause, sur les emprises placées sous sa responsabilité, une activité, le fonctionnement d'une installation ou un projet de travaux, d'ouvrage ou d'aménagement répondant à un impératif de défense nationale".
2. La phrase de l'article 49 (page 71) : "L'État et des signataires de la charte s'engagent à ne pas implanter de nouveau centre d'enfouissement technique, ni aucun incinérateur, ni de centre de stockage de déchets nucléaires", a été modifiée de la façon suivante : "L'État et les signataires de la charte s'engagent à ne pas implanter de centre de stockage de déchets nucléaires".

Ceci est incompréhensible et inacceptable sur la forme et sur le fond.

Sur la forme tout d'abord car l'élaboration de la charte s'est faite dans un respect rigoureux des règles :

- que tous les services (y compris l'État) ont été consultés en amont,
- que les conclusions de l'enquête publique ne demandaient en aucune façon une modification de l'article 49, bien au contraire,
- que le document avait été validé par les Communes, le Département, la Région.

Dans un article paru le 31 juillet 2010 dans les journaux l'Est-Éclair et Libération Champagne, Monsieur le Député-Maire de Brienne-le-Château affirme être intervenu auprès du Ministère

pour faire apporter ces modifications. Une seule intervention suffirait donc pour contrecarrer les décisions prises par l'ensemble des Maires et signataires ! C'est faire bien peu de cas de leur avis, alors que la charte doit être un projet de territoire porté par tous !

Sur le fond bien sûr.

Le label Parc est avant tout un label environnemental. Les élus certifient qu'aujourd'hui aucun projet de nouveau centre d'enfouissement technique, ni d'installation d'incinérateur n'existe ni à Montreuil ni sur le territoire... mais alors pourquoi modifier la charte, laissons la en l'état et il n'y aura aucune ambiguïté !

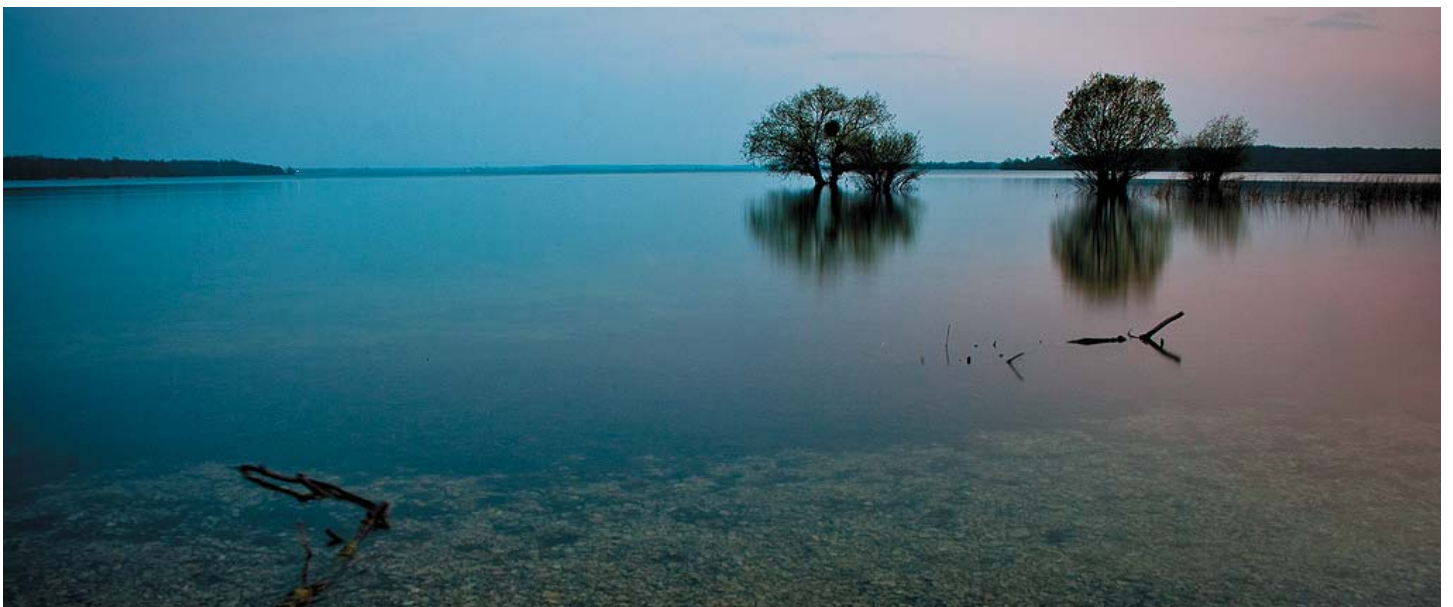
Comme nous l'avons fait remarquer dans l'enquête publique, l'extension accordée et le développement de nouvelles activités sur le territoire de Montreuil pourraient donc bien être assimilés à la création d'un nouveau centre, ce qui n'est pas souhaitable en regard des nuisances subies par les habitants depuis 23 ans, des risques de pollution engendrés, et, ne va pas du tout dans le sens du Grenelle de l'environnement qui souhaite privilégier le tri et le recyclage des déchets !

Bien sûr, il nous est dit de nous réjouir du fait que la partie concernant l'interdiction d'implantation de centre de stockage de déchets nucléaires a été conservée. Effectivement, (même si il peut y en avoir à la porte du Parc !) et la prise de position de la Fédération des Parcs en soutien au Parc de Lorraine concerné par le même problème (voir Escarboucle n° 74) n'est sans doute pas sans influence sur cette décision de maintien de cette protection !

Sur le plan juridique

Le Décret publié par l'État le 11 juin s'appuie sur les accords des conseils municipaux, l'accord des Communautés de communes concernées, l'accord du conseil général de l'Aube, la délibération de la commission permanente du conseil régional de Champagne-Ardenne. Mais ces collectivités n'ont pas approuvé la même charte que le ministre ! Quel est donc le document valable ? A ce jour, il n'est pas possible de le savoir ni de pouvoir consulter la charte définitive !

Armande SPILMANN



COMMENT SONT NÉS LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX et, subséquemment, celui de la Forêt d'Orient il y a 40 ans ?

1960 voit la création en France, des Parcs Nationaux, temples de la nature sauvage et, dès 1964, le Ministère de l'agriculture et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) chargent une mission interministérielle d'inventer une forme de parcs moins contraignante dans les territoires ruraux au patrimoine naturel et culturel remarquable.

Cette initiative débouche en septembre 1966 sur l'organisation des journées de Lurs-en-Provence pendant lesquelles une centaine de personnalités, hauts fonctionnaires, élus, sociologues, architectes, conservateurs de musées, présidents de grandes associations, représentants étrangers, etc., imaginent la formule d'un parc naturel à la française, témoin de la nature ruralisée, remarquable aussi bien pour la qualité de son patrimoine, notamment bâti (habitat et monument) que pour la beauté de ses paysages.

Le Parc naturel régional se veut être un service public au même titre que l'université et le centre hospitalier, en même temps qu'il se préoccupe du développement rural dans lequel il s'intègre : moderniser sans altérer.

Ces considérations se traduisent le 1^{er} mars 1967 par un décret que le Conseil d'Etat qualifie de "droit gazeux" mais que le Général de Gaulle, Président de la République, signe nonobstant ; le parc naturel régional est un territoire classé comme tel par l'État qui lui concède la marque déposée "Parc naturel régional" pour une durée déterminée, 10 ans à l'époque, 12 ans maintenant, mais cette nouvelle entité ne dispose, à l'origine, d'aucun cadre législatif ou réglementaire à l'inverse des autres outils de gestion et de protection de l'espace ; leur "inexistence juridique" est illustrée par l'absence de contentieux concernant leur création ou leur fonctionnement.

Le plan que le Général de Gaulle veut transformer en "ardente obligation" prend en compte cette nouvelle donne et incite les acteurs de la vie publique à proposer des sites proches des principales conurbations pour favoriser la détente et la distraction de leurs habitants.

Pendant ce temps-là, la Préfecture de l'Aube réfléchissait, avec le concours du groupe d'études et de programmation (GEP) de la Direction départementale de l'Équipement au devenir de Troyes promue sur le papier "Troyes 200.000", qui, avec son université embryonnaire à l'époque et son centre hospitalier, avait vocation à être l'un des centres d'appui du Bassin parisien. Restait à le pourvoir d'un espace naturel calme et récréatif susceptible de se convertir en parc naturel régional.

C'est mon collègue attaché principal Roger DUPONT qui propose au préfet, Roger RICHARDOT le site de la Forêt d'Orient qui vient de s'enrichir d'un plan d'eau de 2300 hectares. Après une consultation des chefs de service départementaux concernés qui vit surgir la candidature du Pays d'Othe par la Direction départementale de l'agriculture, le Préfet propose le site de la Forêt d'Orient à la Commission interministérielle des Parcs naturels régionaux. Celle-ci dépêche alors sur les lieux un chargé de mission, le colonel BEAUGE, futur directeur du Parc d'Armorique créé en 1969. Sur son rapport, le dossier fut agréé

par la mission interministérielle et la DATAR délègue aussitôt un crédit pour réaliser une étude du futur parc, étude qu'elle confie ensemble à l'Office national des forêts et la Société d'études pour le développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce (SEDIAC).

Mais une question restait en suspens qui allait faire pencher la balance du côté du parc ou d'une station touristique : le lac, avec moteurs ou sans moteurs ? Les adeptes des sports nautiques motorisés bénéficiaient de forts appuis parmi les membres du Conseil général ainsi que de la Direction de la jeunesse et des sports. La veille de la séance de l'assemblée départementale qui devait décider du sort du lac, donc du Parc puisque la DATAR faisait de l'interdiction du moteur la condition du classement, les pointages donnaient l'avantage au motonautisme à une voix près. C'est dans la nuit que la balance penche en faveur du parc grâce à la voix du Commandant Maurice JACQUINOT, Conseiller général, Maire de Lusigny-sur-Barse ; les sports nautiques sont renvoyés à plus tard et on leur réservera un plan d'eau du futur réservoir "Aube", alors à l'étude dans les bureaux du Conseil général de la Seine qui va devenir l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs de la Seine (IIBRBS).

C'est par sa délibération du 28 novembre 1968 que la création du parc naturel régional est approuvée par le Conseil général et les 39 communes qui ont accepté d'y adhérer. Reste à obtenir l'accord de l'État par l'entremise de la DATAR. Convoqué à Paris, le chargé de mission, Yves MORINEAUX, que j'accompagne, présente le projet de la charte et du plan du parc à Jérôme MONOD, Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Ayant trouvé grâce devant ce haut personnage de l'État, le projet de charte est présenté au Conseil général de l'Aube qui l'approuve le 29 avril 1970 et décide d'assumer la responsabilité du fonctionnement du parc, ce qui constitue un cas unique en France, la dizaine d'autres parcs alors en cours de création ayant choisi le statut de syndicats mixtes avec la participation des régions concernées.

Après une tentative infructueuse de mettre sur pied une société d'économie mixte pour gérer le parc, la Société d'économie mixte d'aménagement du lac de la Forêt d'Orient (SEMALFO) jugée trop coûteuse pour les finances départementales, c'est une régie à simple autonomie comptable qui voit le jour -c'est un service départemental sans autonomie financière- et qui assura la gestion du parc dont le territoire est classé comme tel par le décret du 16 octobre 1970.

C'est donc le Conseil général de l'Aube qui gère le nouveau parc par l'intermédiaire de la régie successivement présidée par le Commandant Maurice JACQUINOT et Pierre MICAUX, Conseiller général, Maire de Vendeuvre-sur-Barse, avec Yves MORINEAUX, Directeur et Jacques LOISEAU, secrétaire général et ce jusqu'au 31 décembre 1975 ; le 1^{er} janvier 1976, c'est le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient qui en prend les rênes et c'est une autre histoire...

Jacques LOISEAU
Directeur honoraire du PNR de la Forêt d'Orient

C'ÉTAIT HIER...

(création de l'Association des Amis

L'association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a vu le jour lors d'une réunion qui s'est tenue en Préfecture le 26 mars 1970 sous la Présidence de M. Denizot, Préfet de l'Aube, donc avant le décret qui créerait le Parc le 16 octobre 1970. Elle prenait le relais de la société d'économie mixte d'aménagement du lac de la forêt d'Orient et du groupe de travail interservices chargé de suivre l'étude d'aménagement du PNR de la Forêt d'Orient. Elle était alors constituée des personnalités responsables des collectivités publiques et des organismes intéressés à la création du Parc. Son siège social était situé à la Préfecture de l'Aube, il y restera jusqu'en 1976, date de création du syndicat mixte, suivie de l'installation du premier Directeur : Jacques Loiseau à la Maison du Parc. Pendant cette période le rôle de l'association reste assez flou et, en tout cas, ne semble pas séparé de la gestion du Parc même si dans la charte constitutive du Parc, est déjà affirmé le rôle de l'association et en particulier celui de "représenter les intérêts des habitants et usagers".

En 1976, une association type loi 1901 est réellement créée au cours d'une des premières réunions du syndicat mixte et Josiane Couture, adjointe au Maire de Saint-André-les-Vergers en devient la première Présidente. L'association est alors ouver-

te à tout habitant ou usager qui souhaite y participer. Le départ est un peu difficile se souvient Josiane, il faut que l'association trouve sa place et son autonomie. Elle décide alors de rencontrer tous les Maires et va à la découverte des villages, ce qui lui permet de "tomber amoureuse des couleurs du Parc". Elle recueille les souhaits des Maires pour que le territoire "reflète un nouveau mode de vie" suivant l'objectif des Parcs naturels.

La revue "Les échos du Parc" est éditée en commun avec le syndicat mixte, des dossiers importants sont défendus en partenariat (le personnel du Parc est alors composé de trois personnes).

L'association lance son programme d'animation avec en particulier une première brocante à Amance qui remporte un énorme succès... bien avant la prolifération des vides greniers ! ou une fête médiévale à Montiéramey.

La chorale "Les chants du Parc" est créée.

Sur action de l'association, le Comité scientifique est mis en place le 3 juin 1978. il regroupe des "personnalités des sciences de la vie et des sciences humaines". Il devra "éclairer les décisions et avis du syndicat mixte" et coordonner les recherches sur le territoire...

Un premier Courrier du Parc (devenu ensuite Courrier scientifique) sera édité par l'association à laquelle le syndicat mixte attribue un petit budget.

Des contacts avec la municipalité de Troyes sont pris pour la création d'un espace dédié à la recherche au Pavillon Saint-Charles.

L'association travaille avec le Parc à la création d'un musée de "l'homme et de la nature", le futur écomusée.

En 1989, le premier "Escarboucle" est édité.

Josiane Gall-Couture poursuivra sa mission, "sa croisiade" dit-elle, de Présidente jusqu'en 1990, date où elle fêtera "avec émotion mais aussi avec la volonté d'une vigilance accrue" les 20 ans du Parc. "Dans notre coin de champagne qui a la chance de s'appeler parc naturel, réjouissez vous s'il dure depuis 20 ans, unissez vous pour qu'il se maintienne dans une harmonie générale de la nature et des hommes qui l'habitent" et en regrettant que certains n'aient pas compris que ce Parc qui est le leur est "un plus pour leur devenir" alors que "les hommes ont provoqué et continuent à provoquer des catastrophes dont les effets sur la planète terre seront sans doute irréversibles".

Des mots écrits dans un éditorial écrit en 1990 !

Des réflexions que je partage encore complètement "20 ans après" en ce quarantième anniversaire...

*extraits éditorial "20 ans après" escarboucle numéro 4.

Juin 1978 :

Les Amis du Parc et le Syndicat d'Initiative d'AMANCE présentèrent :

LA BROCANTE-KERMESSE

Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître ! Jamais on avait vu autant de monde dans les rues d'AMANCE. Les Amis du Parc et les Membres du Syndicat d'Initiative, malgré le temps peu engageant avaient osé ! Ils ont réussi puisque ce jour-là, il n'a pas plu !

La kermesse et les brocantes avaient trouvé place derrière l'église. Les artistes et artisans, le long de l'Amance. Dès 8 heures du matin,

ce fut un va et vient continu de voitures venues non seulement de l'Aube, mais également des départements limitrophes.

Voici quelques vues de cette journée qui fera date dans les annales de la petite commune réputée pour sa terre et sa poterie...

Notons que l'Association des amis du Parc envisage d'organiser en 1979 une manifestation semblable dans une autre commune du Parc de la Forêt d'Orient.



La brocante attire beaucoup de monde.



Les artistes n'étaient pas oubliés.

Josiane GALL-COUTURE, première Présidente des Amis du Parc, artiste avant tout

Josiane Gall-Couture a souhaité quitter la présidence de l'association en 1990 tout en restant adhérente-lectrice de l'Escarboucle, elle a toujours un regard amical et bienveillant sur l'association mais s'est depuis consacrée à ses deux passions artistiques : la peinture et la littérature.

Josiane est surtout reconnue pour sa peinture. Elle a participé à de nombreuses expositions tant en France qu'à l'étranger mais préfère maintenant faire partager son art, chez elle, à Chamoy lors des journées de découverte des ateliers d'artistes organisées périodiquement. Sa peinture est chaleureuse, forte, colorée, chargée de sa personnalité attachante. C'est un figuratif moderne, évolué qui laisse suffisamment de place à l'interprétation

personnelle. Les personnages (très souvent des femmes), les paysages racontent la vie. Les couleurs sont franches mais élaborées, fondues mais exactes. L'ensemble de l'œuvre transmet l'émotion des rencontres, l'émerveillement du regard.

Deux passions artistiques puisqu'à la peinture pratiquée depuis toujours s'est ajouté l'art littéraire et l'écriture de nouvelles et contes partant toujours d'une base vécue que l'imagination enrichit. Une autre manière de s'exprimer qu'elle apprécie tout autant. Son nouveau roman qui devrait être édité prochainement évoquera les destins croisés de deux générations de femmes, l'une vivant avant la guerre 39-40, l'autre maintenant.

Armande Spilmann



ACTUALITÉS DU PARC

A pied, à vélo...mais aussi à cheval !

Après 7 années de travail, le Président et les membres du Comité Départemental de Tourisme Équestre ont eu la satisfaction d'assister à l'inauguration officielle du réseau de pistes équestres mis en place sur le territoire. 113 km de chemins fléchés seront à disposition des cavaliers et attelages, un réseau relié à celui d'autres départements qui permettra de rallier la plupart des gîtes spécialisés. Pour la mise en place de ce réseau dont l'ONF était maître d'œuvre sous la conduite des services du Parc, de l'État, de la Région et du Département financeurs, ce sont la plupart du temps des chemins existants (mais réhabilités) qui ont été utilisés. Seules quelques nouvelles percées pour les relier ont été effectuées, ce qui limite l'impact environnemental.

La pratique de l'équitation est une activité de pleine nature qui intéresse de plus en plus d'adeptes de tous âges ! Cette réalisation ne peut que renforcer l'attrait touristique du Parc.



Cette barrière d'attache des chevaux est située près du parking Napoléon à l'entrée du chemin de la forêt du Temple. Le comité de tourisme équestre souhaite que beaucoup de communes mettent également en place ce type de dispositif bien pratique.

Réouverture du sentier des salamandres.

Enfin ! après une fermeture de quelques 16 ou 18 mois pour raisons de sécurité (risques de chutes de branches), le sentier des salamandres et le sentier sylvestre situés au bout de la route forestière du Temple ont été ré-ouverts au public après qu'un accord financier trouvé entre le Département et l'ONF ait permis les élagages et réhabilitations nécessaires.

Nous disposons de peu de sentiers pédagogiques sur ce territoire, leur fermeture engendre obligatoirement déceptions et mauvaise image. Ne serait-il pas possible qu'à chaque fois qu'un équipement est créé, son entretien soit également budgétisé ? Qu'en serait-il des pistes équestres ? Quel avenir pour le parcours de santé de la Picarde en son temps très utilisé et aujourd'hui complètement à l'abandon ? L'entretien est sans doute moins emblématique que la création mais il est indispensable pour conserver l'attractivité du territoire.

Et la vélo-voie ?

Nous avons noté avec plaisir l'intérêt affiché de la Région pour la création de nouvelles portions de vélovoies. Alors à quand la portion attendue entre Géraudot, Mesnil et Lusigny ?

A.S.

LE PARC FÊTE SES 40 ANS : TOUT UN PROGRAMME ! 16 et 17 octobre 2010, Mesnil-Saint-Père

Le Parc fête ses 40 ans autour de 4 thématiques :

(Note : les forums et tables rondes ont lieu à la Résidence des Lacs à Mesnil-Saint-Père, et l'ensemble des salons est ouvert de 10h00 à 17h00).

OrientéBois et Énergies

Samedi 16 octobre 2010 :

14h30-16h30 : table ronde "Éco-construction, architecture contemporaine et rénovation" animée par l'Institut Universitaire des Métiers du Patrimoine (IUMP) et l'Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durable.

19h30 : remise des Éco-trophées primant les entreprises ayant une démarche de développement durable.

Dimanche 17 octobre 2010 :

11h00-12h30 : table ronde "Pourquoi et comment devenir professionnel de l'éco-construction ?" animée par l'IUMP.

14h30-14h50 : présentation des entreprises primées aux Éco-trophées

15h00-16h30 : table ronde "Économies d'énergies et énergies renouvelables"

Et sur tout le week-end : sur la plage : débardage à cheval ; à la halle sportive : ateliers pour enfants de l'association "L'Outil en main", déchiquetage de plaquettes, montage de structures en fuste, bûcheronnage, exposition de poêles à bois en fonctionnement, peinture à la chaux, éco-matériaux.

OrientéNature

Samedi 16 octobre 2010 :

14h00 : randonnée "découverte de la forêt", départ de la Maison du Parc (tout public, guidée par l'ONF)

18h00-19h00 : conférence événement sur la biodiversité par Jean-Marie PELT (s'inscrire auprès de la Maison du Parc, places limitées), Hôtel du golf à Rouilly-Sacey.

Ouverture de l'Espace Faune tout le week-end (entrée payante).

Exposition sur la biodiversité

à la Maison du Parc, durant tout le week-end

Venez vivre un véritable parcours ludique au cœur de la Biodiversité du Parc ! L'exposition "La Biodiversité du Parc" éveille la curiosité. Elle nous permet de mieux comprendre les richesses de la Nature, les enjeux pour sa protection et des clefs pour la préserver. Elle offre un zoom sur l'interaction entre les espèces et les milieux de vie présents dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.



Dimanche 17 octobre 2010 :

"Randonnée tous utilisateurs de chemins" (cyclistes, vététistes, cavaliers, marcheurs, attelages équestres) proposée par les Amis du Parc

RDV à 14h à la Halle sportive de Mesnil-Saint-Père

Cette randonnée vous propose de choisir votre mode de cheminer pour un parcours d'environ 2 heures au cœur du territoire du Parc (distance variable selon le mode choisi). Même si les chemins empruntés sont différents, l'ensemble des participants pourra se retrouver à la fin pour partager le verre de l'amitié.

RANDONNEE
"TOUS UTILISATEURS DE CHEMINS"
Dimanche 17 octobre 2010
cyclistes, vététistes, cavaliers
attelages équestres, marcheurs

à l'occasion
des 40 ans/
du
Parc naturel
régional
de la
Forêt d'Orient

RDV 14H00
Halle sportive
MESNIL-SAINT-PERE

Association des Amis du Parc
Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Mairie - 4 rue du grand Cemay 10220 Dosches
☎ 03 25 41 07 83 ✉ aap.pnrfo@wanadoo.fr
🌐 http://ami-parc-foret-orient.fr

CHAMPAGNE ARDENNE
Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OrientéArts

Exposition "Le territoire d'hier à aujourd'hui" à la Maison des Lacs de 10h à 17h.

Ateliers enfants (stands maquillage, ateliers créatifs, etc.)

Pôle artistes peintres (exposition et démonstration d'œuvres, aquarelles, huiles, pastels, collages feuilles, etc.)

Pôle sculpture (expositions et démonstrations de sculpture sur bois, gravure sur bois, meubles en bois sculpture sur pierre, etc.)

Pôle photographie (exposition de photographies du territoire).

Objets créatifs (broderie, bijoux, jouets en bois, filage de cadres et cire gaufrée, etc.)

OrientéLoisirs

Présentation des écoles et associations de voile du Lac d'Orient, des Yoles de Bantry, promenades en calèche, démonstration de planche à voile et de kite-surf (sous réserve des conditions météo), présentation de l'Ecomusée de Brienne la Vieille, du moulin de Dosches, du Musée Napoléon, démonstration de dressage à terre de chiens de sauvetage nautique, présentation du Comité Aube Natation et du Tos Triathlon, de l'activité plongée au Lac d'Orient, du Club handisport Bossia, activités sportives : basket-ball, tir à l'arc, boomerang, etc., présentation de la Ferme pédagogique de la Marque, de Grimpobranches, de Montgolfière Evasion et de Aube ULM Services.

Un patrimoine à déguster : la Champagne à table.

Exposition à la Maison du Patrimoine. St Julien les Villas. (15 juin - 3 octobre)

Ceux qui n'auront pas eu le temps d'aller visiter l'exposition lorsque l'Escarboucle leur parviendra pourront se consoler avec le livret publié en mai 2010. Les articles détaillent les traditions gastronomiques de notre région (Jean-Luc Liez) et un CD-ROM propose de savoureuses recettes.

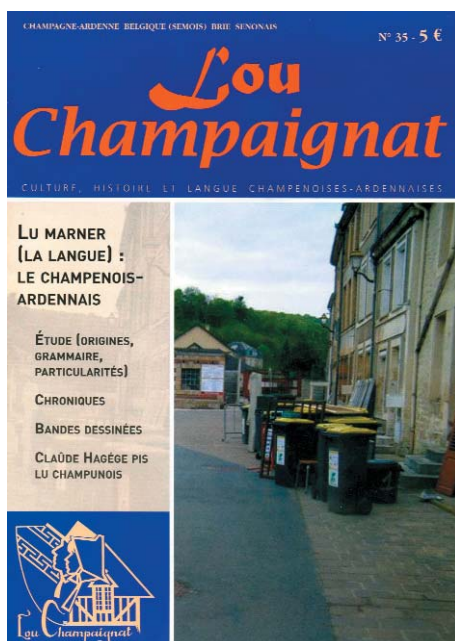
Aurélié Louis expose "les plaisirs de la bouche" du prince Xavier de Saxe, Sébastien Lailier étudie les rapports entre recueils de cuisine et littérature notamment à travers les œuvres d'écrivains champenois. La bière retrouve sa place dans notre patrimoine régional aux côtés des vins et du cidre (Franck Tourtebatte). Jean-Paul Barbier a consacré son article à la vie de Nicolas Appert, Châlonnais, inventeur de la conserve et qui préféra "faire profiter l'humanité de sa découverte plutôt que s'enrichir". Exemple rare !

De belles illustrations permettent de (re)découvrir les productions des faïenceries locales. Notamment celles de Brienne et de Mathaux.



*Un Patrimoine à déguster :
la Champagne à table !*

15 juin - 3 octobre 2010



Lou Champaignat.

N°35. Juin 2010. 5 €

"Bin lu bonjou tourtouze !". Ainsi s'exprime "Lu persidat" Bernard Poplineau.

Il justifie un choix éditorial qui en réjouira certains et déconcertera peut-être : publier un numéro entièrement en "Champenois".

Les efforts de l'association ont reçu les encouragements du célèbre et éminent linguiste Claude Hagège lors de la conférence donnée à Troyes le 5 mars dernier.

Un lecteur patient et non initié saura tout de même reconnaître au-delà des orthographes et transcriptions, une large communauté de vocabulaire, au moins pour ce qui est des parlers ruraux d'ailleurs.

Les écoliers qui ont fraîchement regagné leurs classes seront ravis de lire que "Da l'fond, chaquin est libe d'écrire comme i veut... Tout bin réfléchi, au pire on pourrot dire qu'i y ait pon eune manière mèleure qû l'aute...".

Ce n'est pas l'avis du correcteur automatique de l'ordinateur qui croit reconnaître de l'Anglais.

Bulletins d'abonnement et bons de commande ont été rédigés en français.

Ernest Noël. Imprimeur à Vendevre

Par Jean Pierre Richard.

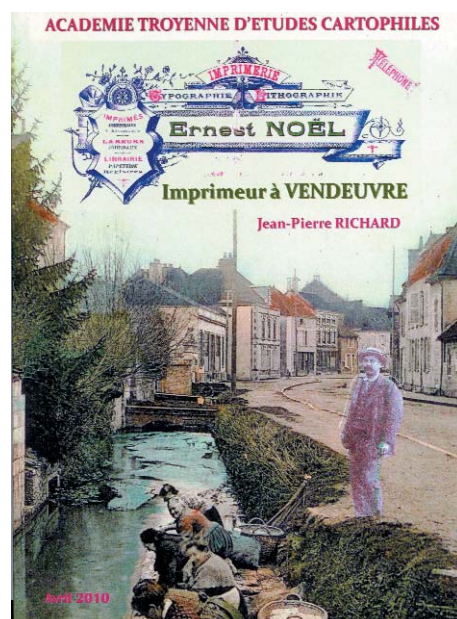
Académie troyenne d'études cartophiles. (N° 141. Avril 2010). 10 €

Les publications de l'Académie troyenne d'études cartophiles sont toujours remarquables par la qualité de la documentation et les illustrations qui l'accompagnent.

Elles contribuent à tracer de notre département un portrait réaliste à travers des photographies prises fin 19^e, début du 20^e, et éditées en cartes postales. La biographie de l'imprimeur Ernest Alfred Noël, natif de Ramerupt est l'occasion d'un voyage dans un passé que l'historien jugera proche alors que les images font revivre un univers désormais sans survivants, une époque sans lignes électriques, presque sans automobiles.

On y découvre une aventure familiale, et l'exploration systématique des villages du Vendevrois. Écoles communales, gares, églises, lavoirs et mares vivent une nouvelle jeunesse. Un peu moins de la moitié de l'ouvrage est consacrée au bourg, chaque reproduction étant accompagnée d'un commentaire historique.

Les collectionneurs retrouveront les différentes éditions du célèbre - et très coûteux - "tambour de ville". La brochure s'achève sur l'érection du monument aux morts et un hommage à "Une famille qui fut cent ans au service des Vendevrois et du Vendevrois".



RANDONNÉES

Dimanche 17 octobre

Randonnée

“tous utilisateurs de chemins”

RDV à 14h à la Halle sportive de Mesnil-Saint-Père



Samedi 6 novembre

Randonnée autour de Brévonnes

RDV à 13h30 place de la mairie

Adhérents : gratuit / Non adhérents : 2 €

CINÉMA A MONTIERAMEY

Mardi 28 septembre à 20h30

Copacabana

film de Marc Fitoussi avec Isabelle Huppert.

Mardi 26 octobre à 20h30

Des hommes et des dieux

film de Xavier Beauvois avec Lambert Wilson



Adultes : 6 € / Enfants : 3,50 €
Salle des fêtes

ANIMATIONS CULTURELLES

Samedi 25 septembre

Sortie découverte “verger en fruits”

Avec l'association des Croqueurs de pommes de l'Aube

RDV à 15h au verger de Courteranges

Samedi 20 novembre

“Sale attente”

par la Compagnie de l'Etoile
Soirée théâtrale

RDV à 20h à la salle des fêtes de Bouranton



Eco-Festival

Les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2010 l'association Éco l'Aube Festival donnera naissance au **premier éco-festival** de l'agglomération troyenne. Cet événement a pour but de favoriser la sensibilisation et la réflexion autour de méthodes alternatives dans divers domaines. Au programme des exposants locaux, des ateliers et des expositions, des conférences et des projections, des spectacles et une restauration bio. RDV au Complexe Lacaille de la Rivière de Corps. **Entrée libre et gratuite.** Parking sur place.

Pour en savoir plus : eclaubefestival@hotmail.fr - <http://eclaubefestival.over-blog.com/>

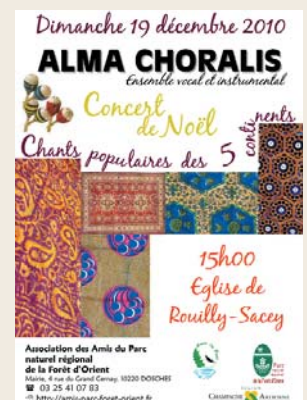
Dimanche 5 décembre

**Concert de Noël
Groupe Saint Jul'Jazz**

RDV à 15h
au Moulin à vent de Dosches

Dimanche 19 décembre
Concert Alma Choralis

RDV à 15h
à l'église de Rouilly-Sacey



J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2010

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 € Abonnement Escarboucle seul : 14 €
Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES
Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://amis-parc-foret-orient.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, JP Vouminot, G. Labille, A. Thiennot, K. Lardaux.
Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO
Septembre 2010 - ISSN 0999-4998
D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
Imprimé sur papier recyclé 100 %.
Conservation en archives de 200 ans.
Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.
© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005
Marque déposée.

